

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE
DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 – DE 20 H 01 À 21 H 19**
à la salle des Combles, à la Rue de la Gruyère 67

PRÉSIDENCE	Madame Catherine Beaud, syndique
COMMISSION BOURGEOISIALE	Monsieur Hugues Bosson, président Monsieur Didier Chavallaz, vice-président Monsieur Thomas Bosson, membre Monsieur Frédéric Varenne, membre Madame Sabina Balarezo, membre
EXCUSÉ	Monsieur Vincent Bosson, bourgeois
SECRÉTAIRE	Madame Diana Sateur
ADMINISTRATEUR DES FINANCES	Monsieur Olivier Bonte
INVITÉ	Monsieur Christophe Tinguely, architecte du bureau Tinguely Architectes Sàrl

NOMBRE DE CITOYENNES ET CITOYENS BOURGEOIS PRÉSENTS : 25 jusqu'au point N° 2, ensuite 26

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 01, Madame la Syndique ouvre la séance de l'assemblée bourgeoisiale du 1^{er} décembre 2025 en ces termes : « *Je vous souhaite la cordiale bienvenue à cette assemblée bourgeoisiale. En ma qualité de Syndique, j'ai l'honneur de présider cette assemblée. Je constate que celle-ci est composée uniquement de citoyens bourgeois, à l'exception de la secrétaire du procès-verbal, Madame Diana Sateur, de l'administrateur des finances, Monsieur Olivier Bonte, et de moi-même.*

Je salue également Monsieur Christophe Tinguely, architecte du bureau Tinguely Architectes Sàrl, qui participe à cette assemblée et qui nous présentera en détail l'avant-projet de valorisation de la parcelle N° 11 qui fait l'objet du point 3 du tractanda de cette assemblée.

Je vous remercie toutes et tous vivement de votre présence à cette assemblée bourgeoisiale.

J'excuse Monsieur le Préfet, Vincent Bosson.

Cette assemblée a été convoquée régulièrement, soit par avis paru dans la Feuille officielle, par affichage au pilier public et par convocation personnelle. Elle peut dès lors délibérer valablement.

Je passe la parole à Monsieur Hugues Bosson, président de la commission bourgeoisiale. »

Monsieur Hugues Bosson intervient comme suit :

« Au nom de la commission bourgeoisiale, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleures salutations. Bienvenue à cette assemblée qui nous réunit, afin de valider le budget 2026. Je vous remercie de votre présence et de l'intérêt que vous portez au suivi de l'évolution et du fonctionnement de notre Bourgeoisie. Nous nous efforçons de gérer, au mieux, notre patrimoine.

Nous sommes au tout début d'un projet que nous allons vous présenter ce soir. Il est sans doute d'une grande importance pour le développement de notre Commune et pour le bien-être de ses habitants. Il faudra encore beaucoup de réflexions, de consultations, d'analyses pour qu'il prenne une forme définitive. Dans un souci d'intérêt général, nous allons, si vous le décidez ce soir, poursuivre l'étude de l'aménagement de ce futur quartier.

Je passe la parole à Madame Catherine Beaud. »

Avant de passer au détail de l'ordre du jour, Madame la Syndique procède à la désignation d'un scrutateur ou d'une scrutatrice.

Madame Janine Pugin est désignée en qualité de scrutatrice pour la séance de ce soir.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 2025. Approbation
Ce procès-verbal n'est pas lu.
2. Budget 2026
Rapport de la Commission financière. Approbation
3. Valorisation de la parcelle N° 11 – présentation avant-projet
4. Valorisation de la parcelle N° 11 – crédit d'étude CHF 100'000.00 – approbation
5. Divers

L'ordre du jour, tel que proposé, n'amène pas de questions ni de remarques d'ordre formel. Il est soumis au vote.

VOTE
Au vote, l'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité, soit par 25 voix.

1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 26 MAI 2025

Madame la Syndique rappelle que ce procès-verbal a pu être consulté ou obtenu au secrétariat communal.

Ce procès-verbal n'amène aucune question ni remarques d'ordre formel. Madame la Syndique le soumet au vote.

VOTE

Au vote, le procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 2025 est accepté à l'unanimité, soit par 25 voix.

Madame la Syndique adresse ses remerciements à l'auteure du procès-verbal, Madame Diana Sateur.

2 BUDGET 2026

Madame la Syndique ouvre la présentation des budgets ainsi :

« Comme ces dernières années, le budget des comptes de résultat 2026 a été élaboré avec la commission bourgeoisiale. La plupart des charges concernent l'immeuble de l'Aigle-Noir et elles ont été communiquées par la gérance immobilière Régie Bulle SA. »

[Distribution du budget 2026 aux personnes présentes]

CHAPITRE 0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

0110.3130.00 Convocations assemblées CHF 600.00

Ce poste comprend les frais d'envois postaux et les frais de publications dans la Feuille officielle.

0110.3132.00 Honoraires organe de révision CHF 1'700.00

Il s'agit des honoraires de la fiduciaire Fiducosult Bulle SA pour la révision des comptes annuels.

0110.3199.00 Frais d'assemblée CHF 800.00

Ce compte comprend les frais de la verrée qui suit les assemblées bourgeoisiales.

0120.3000.00 Traitement commission bourgeoisiale CHF 8'000.00

Il s'agit des vacations de la commission bourgeoisiale. Ce montant a été augmenté par rapport aux derniers exercices en raison du projet de valorisation de la parcelle N° 11 RF, qui vous sera présenté par la suite.

0120.3099.00 Frais de réception et délégation CHF 1'000.00

Ce compte comprend deux montants de CHF 500.00 pour l'organisation de la fenêtre de l'Avent ainsi que pour un apéritif servi lors du 1^{er} mai.

0120.3130.00 Honoraires et prestations de tiers CHF 3'200.00

Les frais de gestion courante de la Bourgeoisie ainsi que les frais de gestion de la salle bourgeoisiale par l'administration communale sont inclus dans ce compte.

0120.3170.00 **Dédommagements et déplacements** **CHF 450.00**
Il s'agit des frais pour la commission bourgeoisiale pour CHF 250.00 ainsi que d'un don pour la société de Jeunesse à l'occasion du 1^{er} mai.

CHAPITRE 9 **FINANCES**

9610.3401.00 **Intérêts passifs** **CHF 34'300.00**
Dans ce compte sont budgétisés les frais d'intérêts en lien avec la dette de l'Aigle-Noir.

9610.4401.00 **Intérêts des capitaux** **CHF 500.00**
Ce compte comprend les intérêts produits par l'épargne en compte bancaire.

9630.3120.01 **Taxes eau et épuration** **CHF 2'900.00**
Il s'agit de la taxe annuelle communale pour la parcelle attenante à l'Aigle-Noir.

9630.3130.00 **Honoraires et prestations de tiers** **CHF 2'000.00**
Ce montant pourra être utilisé pour des divers et imprévus.

9630.3134.00 **Assurances diverses** **CHF 600.00**
Il s'agit des assurances pour les bâtiments Neyruz 5A et 5B. Les assurances pour l'Aigle-Noir sont incluses dans le poste 9630.3144.00.

9630.3144.00 **Frais d'immeubles (sous gérance Régie Bulle SA)** **CHF 43'700.00**
Il s'agit des charges de l'Aigle-Noir non supportées par les locataires, comme les assurances, les frais d'entretien du bâtiment ainsi que les frais de la gérance. Nous avons repris les chiffres transmis par la gérance immobilière.

9630.3144.01 **Frais d'immeuble** **CHF 3'000.00**
C'est un montant pour les divers et imprévus relatifs au chalet de Neyruz 5A, domaine des Puey.

9630.4470.00 **Location immeubles (sous gérance Régie Bulle SA)** **CHF 290'000.00**
Il s'agit des loyers nets encaissés par la Bourgeoisie pour les bâtiments de l'Aigle-Noir. Les loyers sont détaillés comme ceci : CHF 13'000.00 pour la salle des combles, CHF 120'000.00 pour les appartements, CHF 128'000 pour la crèche et la Raiffeisen et CHF 29'000.00 pour les places de parc. Signalons qu'il n'y a pas d'appartement ni de place de parc vacants.

9630.4470.01 **Loyers terrains** **CHF 8'360.00**
Les locations des terres bourgeoisiales font l'objet de ce compte.

*Le total des charges se montent à **CHF 102'250.00** et le total des produits à **CHF 298'860.00**, ce qui laisse prévoir un bénéfice de **CHF 196'610.00**.*

Concernant le budget des investissements, aucun investissement n'est prévu pour 2026.

Avant d'ouvrir la discussion sur le budget, je passe la parole à Monsieur Hugues Bosson pour d'éventuels compléments. »

Monsieur Hugues Bosson intervient en ces termes :

« Ce budget 2026 a été élaboré par notre caissier, Monsieur Olivier Bonte, avec la participation de notre commission bourgeoisiale et sous la vigilance de notre chère Syndique, Madame Catherine Beaud.

Il prévoit raisonnablement les apports et les dépenses financières pour cette prochaine année 2026. Nous vous recommandons donc de l'accepter, tel qu'il vous est présenté. »

Madame la Syndique s'exprime en ces termes :

« Le budget 2026 a été contrôlé par la commission financière le 17 novembre 2025. Je laisse la parole à Monsieur Joël Pugin pour la lecture de son rapport. »

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Au nom de la commission financière, Monsieur Joël Pugin intervient de la sorte :

« Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, en date du 17 novembre 2025, à la vérification du budget 2026 de la Bourgeoisie de Riaz.

Nous avons examiné les postes de résultats et des investissements. Nous avons reçu toutes les réponses à nos questions.

Le budget prévoit un excédent de produit de CHF 196'610.00. Il n'y a pas d'investissement prévu dans le patrimoine administratif en 2026.

Les vérificateurs soussignés ont constaté une parfaite tenue de la comptabilité par l'administration communale. Nous remercions en particulier Madame Catherine Beaud, Syndique, et Monsieur Olivier Bonte, administrateur des finances. Compte tenu de ce qui précède, nous demandons à l'Assemblée de bien vouloir approuver ce budget et d'en donner décharge à l'administration communale, à la commission bourgeoisiale ainsi qu'au Conseil communal.

Riaz, le 1^{er} décembre 2025

Valérie Bosson, Philippe Pugin et moi-même. »

Madame la Syndique adresse ses remerciements à Monsieur Joël Pugin, avant d'ouvrir la discussion sur le budget 2026.

La parole n'étant pas demandée, Madame la Syndique passe au vote.

VOTE
Au vote, le budget 2026 est accepté à l'unanimité, soit par 25 voix.

À 20 h 15, l'arrivée d'un bourgeois dans la salle. Dès à présent, 26 bourgeois sont présents.

3 VALORISATION DE LA PARCELLE N° 11 – PRÉSENTATION D'UN AVANT-PROJET

Madame la Syndique passe la parole à Monsieur Hugues Bosson pour ce point concernant la présentation d'un avant-projet pour la valorisation de la parcelle N° 11 RF, propriété de la Bourgeoisie.

Monsieur Hugues Bosson s'exprime ainsi :

« L'assemblée du 26 mai 2025 nous a mandatés pour l'étude de valorisation de notre parcelle attenante aux bâtiments de l'Aigle-Noir. Après avoir chacun émis des souhaits, des idées pour l'aménagement et le concept de ce projet, nous avons rencontré plusieurs architectes et reçu deux propositions de

constructeur intégral. Ces deux dernières propositions nous ont été adressées par les entreprises suivantes :

- Losinger Marazzi SA, représenté par Monsieur Victor Chapon, qui nous a brillamment présenté son entreprise et les prestations qu'elle peut engager dans un tel projet.
- BAT-MANN SA, représenté par Monsieur Antoine Ackermann. Cette entreprise nous a présenté spontanément un devis de CHF 30'000.00 pour une première phase d'étude.

Nous n'avons pas retenu ces deux propositions trop engageantes et définitives à ce stade de notre étude et analyse des possibilités d'aménagement de ce futur quartier.

Les architectes suivants se sont présentés et ont commenté les activités de leur bureau respectif. A notre demande, ils nous ont proposé un devis pour une première étude de faisabilité. Nous avons ensemble défini quelques points importants que nous avons déjà évoqués lors de notre dernière assemblée : logements adaptés pour les aînés, appartements divers, locaux commerciaux, espace de rencontre, préservation d'espace vert, jardin et aire de jeux, etc. :

- Atelier d'architecture Seydoux Sàrl, Monsieur Marc-Olivier Seydoux, à Gumefens, qui a présenté un devis de CHF 16'800.00 ;
- Sacher Architecture Sàrl, Monsieur Hans-Peter Sacher, à Aigle, qui a réalisé des projets de bâtiments adaptés pour personnes âgées. Monsieur Sacher nous a proposé un devis pour un avant-projet de CHF 25'000.00.
- Tinguely Architecture Sàrl à Bulle. Connaissant la situation de ce terrain, Monsieur Tinguely a anticipé et nous a présenté une esquisse de projet. Cette présentation nous a permis de visualiser un scénario possible pour ce projet et a orienté notre choix. Son devis de CHF 12'000.00 a été retenu par notre commission pour une première phase d'étude. Monsieur Christophe Tinguely va donc nous présenter ce projet d'étude de faisabilité. Je lui passe donc la parole. »

Monsieur Tinguely présente le potentiel pour la valorisation de la parcelle N° 11 RF.

S'ensuivent quelques questions émanant de bourgeois. Questions auxquelles Monsieur Tinguely ainsi que la commission bourgeoise ont répondu.

Au terme de l'exposé de Monsieur Tinguely, Madame la Syndique, au nom de la Bourgeoisie, lui adresse ses vifs remerciements pour ses explications complètes.

Elle enchaîne avec le point 4 de l'ordre du jour.

4 VALORISATION DE LA PARCELLE N° 11 – CRÉDIT D'ÉTUDE CHF 100'000.00

Pour ce point, Madame la Syndique passe une nouvelle fois la parole à Monsieur Hugues Bosson.

« Pour l'étude d'un avant-projet, nous avons demandé à Monsieur Tinguely d'évaluer le coût de cette prochaine étape, soit :

- Recherches des données règlementaires complémentaires et visions locales ;
- Contacts nécessaires auprès des services de l'État et de la Commune ;
- Développement d'un avant-projet sur la base de l'implantation schématique choisie par le maître d'ouvrage (MO) (étude de faisabilité) ;
- Échange de coordination avec ENOKI Sàrl si mandaté par le MO ;

- Divers ateliers de travail avec la commission bourgeoisiale ;
- Établissement d'un dossier de mise à l'enquête préalable (commune et canton) ;
- Estimation sommaire des couts à +/- 20% ;
- Estimation du crédit d'études jusqu'au dépôt d'un dossier d'enquête ordinaire (autres mandataires et frais) ;
- Établissement d'un dossier de présentation pour l'assemblée ;
- Participation à l'assemblée bourgeoisiale (environ automne 2026) ;
- Administration générale.

Estimé à 500 heures à CHF 120.00 (tarif horaire moyen), soit CHF 60'000.00 HT, frais de reproduction et de déplacement inclus

Autres postes nécessaires (estimation) :

- ENOKI (entreprise qui fait une étude de valorisation de quartier), selon devis CHF 20'000.00 TTC ;
- Géomètre pour le relevé topographique et la base de cadastre (environ CHF 2'500.00 TTC) ;
- Spécialiste en ruissèlement pour pré analyse et conseils (environ CHF 2'500.00 TTC) ;
- Une réserve pour divers et imprévus (CHF 10'000.00).

Soit un crédit d'étude de CHF 100'000.00.

Avez-vous des questions concernant cette demande de crédit ? »

Pour répondre aux questions des bourgeois, le projet présenté permet de tester diverses configurations et de recueillir des retours avant la phase officielle de mise à l'enquête. Une approche progressive est prévue, incluant des échanges avec la commission bourgeoisiale, certains mandataires et le bureau d'architectes, afin d'arriver à une proposition adaptée.

Le projet prévoit des appartements adaptés aux seniors, des surfaces commerciales pour répondre aux besoins locaux et des lieux de rencontre. Il pourrait inclure une construction en bois, nécessitant éventuellement l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Un bourgeois souligne que le projet, déjà bien étudié, correspond aux demandes de base de la population, notamment pour des logements protégés et des services de proximité pour seniors. Il est encouragé à poursuivre les études, les échanges et les tests de diverses solutions, afin de finaliser un projet cohérent et répondant aux besoins du village.

N'ayant plus de question, Madame la Syndique passe la parole à Monsieur Joël Pugin pour la lecture du rapport et du préavis de la commission financière concernant cette demande de crédit d'étude de CHF 100'000.00.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Au nom de la commission financière, Monsieur Joël Pugin s'exprime ainsi :

« Lors de la vérification du budget 2026, le 17 novembre dernier, la commission bourgeoisiale nous a présenté son avant-projet pour la valorisation de la parcelle N° 11.

A cet effet et afin de poursuivre dans ce projet, un crédit d'étude de CHF 100'000.00 est demandé.

Ce crédit d'étude a été préavisé positivement, à l'unanimité de la commission financière.

Riaz, le 1^{er} décembre 2025

Valérie Bosson, Philippe Pugin et moi-même. »

Il est précisé, en réponse à une question, que le crédit d'étude sera financé par des fonds propres, la liquidité étant suffisante.

La parole n'étant plus demandée, Madame la Syndique soumet au vote le crédit d'étude de CHF 100'000.00 pour la valorisation de la parcelle N° 11, tel que proposé.

VOTE

Au vote, le crédit d'étude de CHF 100'000.00 pour la valorisation de la parcelle N° 11 est accepté à l'unanimité, soit par 26 voix.

5 DIVERS

Madame la Syndique transmet les informations suivantes :

« Le nombre de bourgeois s'élève, à ce jour, à 160.

Les prochaines assemblées bourgeoises :

- lundi 18 mai 2026, à 20 h 00, pour les comptes 2025 ;
- lundi 30 novembre 2026, à 20 h 00, pour le budget 2027.

Je tiens également à remercier, au nom de la Commune et de l'accueil extrascolaire, la Bourgeoisie et Monsieur Joël Pugin pour la fourniture de fruits issus du verger de la Bourgeoisie.

Y a-t-il d'autres questions, propositions ou remarques pour les divers ? »

La parole n'étant pas demandée, Madame la Syndique passe la parole à Monsieur Hugues Bosson pour quelques informations sur des points traités par la commission bourgeoise :

« Monsieur Philippe Renevey a reconstruit et recréé d'une manière plus durable la vue en perspective à travers une lunette de notre emblème, l'Aigle-Noir. Cette installation avait été en partie volée et détruite. Heureusement, notre assurance bâtiment prendra en charge la plus grande partie des frais.

Merci à Philippe pour cette magnifique exécution qui porte la marque de son talent.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent s'investir dans la rénovation du four à pain de Puey. Nous reviendrons sur ce sujet lors d'une prochaine assemblée avec une estimation du coût que cela engendrerait. En plus des membres de la commission, Messieurs Michel Oberson et Joël Pugin se sont spontanément proposés pour étudier ce projet. Du bénévolat et des participations d'entreprises, notamment sous forme d'apports financiers, nous apparaissent indispensables pour rendre cette rénovation réalisable.

Mes remerciements à :

- tous les membres de notre commission, Sabina, Didier, Thomas et Frédéric, dont les avis et les remarques nous permettent de prendre des décisions collectives et réfléchies. Je les remercie de supporter avec empathies mon caractère parfois un peu trop entier.
- Philippe et Monique qui veillent inlassablement à la propreté et à la bonne marche de nos deux bâtiments, et assurent aussi la gestion de notre salle bourgeoise. Leurs travaux exécutés avec zèle nous sont très précieux. Ils démontrent leur attachement à ces lieux.

- *Madame Catherine Beaud qui préside cette assemblée, à notre caissier, Monsieur Olivier Bonte, ainsi qu'à Madame Diana Sateur, notre chère secrétaire.*
- *Enfin, un grand merci à vous toutes et tous pour votre soutien et pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant les tâches dévolues à la commission bourgeoisiale.*

Nous poursuivrons notre travail pour affirmer la volonté de notre Bourgeoisie de contribuer au développement harmonieux de notre Commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et un excellent début d'année, dans un esprit de partage et d'amitié.

Je passe la parole une dernière fois à Madame Catherine Beaud qui va clore cette assemblée. »

La parole n'étant plus demandée, Madame la Syndique remercie les personnes présentes pour la bonne ambiance qui a régné durant cette séance. Elle lève officiellement l'assemblée à 21 h 19.

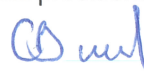
La secrétaire



Diana Sateur



La présidente



Catherine Beaud

BOURGEOISIE DE RIAZ

BUDGET DES COMPTES DE RESULTATS							
Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	15'750.00	-	9'650.00	-	12'027.75	-
01	Législatif et exécutif	15'750.00	-	9'650.00	-	12'027.75	-
0110.3130.00	Convocations assemblées	600.00	-	600.00	-	790.55	-
0110.3132.00	Honoraires organe de révision	1'700.00	-	1'700.00	-	2'321.50	-
0110.3199.00	Frais assemblée	800.00	-	500.00	-	1'457.70	-
0120.3000.00	Traitement commission bourgeoisiale	8'000.00	-	3'000.00	-	4'715.00	-
0120.3099.00	Frais de réception et délégation	1'000.00	-	-	-	-	-
0120.3130.00	Honoraires et prestations de tiers	3'200.00	-	3'600.00	-	2'543.00	-
0120.3170.00	Dédommagements et déplacements	450.00	-	250.00	-	200.00	-
9	Finances	86'500.00	298'860.00	110'350.00	289'560.00	94'321.13	301'826.99
96	Administration de la fortune et de la dette	86'500.00	298'860.00	110'350.00	289'560.00	94'321.13	301'826.99
9610.3401.00	Intérêts passifs	34'300.00	-	35'000.00	-	35'695.13	-
9610.4401.00	Intérêts des capitaux	-	500.00	-	200.00	-	821.39
9630.3120.01	Taxe eau et épurations	2'900.00	-	2'900.00	-	2'859.15	-
9630.3130.00	Honoraires et prestations de tiers	2'000.00	-	2'000.00	-	200.00	-
9630.3134.00	Assurances	600.00	-	520.00	-	590.05	-
9630.3144.00	Frais immeubles (sous gérance)	43'700.00	-	57'930.00	-	34'146.80	-
9630.3144.01	Frais immeubles	3'000.00	-	12'000.00	-	20'830.00	-
9630.4470.00	Location immeubles (sous gérance)	-	290'000.00	-	281'000.00	-	292'645.80
9630.4470.01	Locations terrains	-	8'360.00	-	8'360.00	-	8'359.80
0	Administration	15'750.00	-	9'650.00	-	12'027.75	-
9	Finances	86'500.00	298'860.00	110'350.00	289'560.00	94'321.13	301'826.99
	TOTALISATION	102'250.00	298'860.00	120'000.00	289'560.00	106'348.88	301'826.99
	RESULTAT	196'610.00		169'560.00		195'478.11	

BUDGET DES INVESTISSEMENTS									
Compte	Désignation	Charges		Revenus		Charges		Revenus	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
	A discuter crédit étude Parcelle 11	100'000.00	-	-	-	-	-	-	-
		100'000.00							

BOURGEOISIE DE RIAZ

COMMENTAIRES BUDGET COMPTES DE RESULTATS 2026

0110.3130.00	Convocations assemblées	600.00
	Publication FO 2x	300.00
	Convocation 2x	300.00
0110.3132.00	Honoraires organe de révision	1'700.00
	Honoraires fiduciaire	1'700.00
0110.3199.00	Frais d'assemblée	800.00
	Apéritifs assemblées bourgeoises	800.00
0120.3000.00	Traitement commission bourgeoise	8'000.00
	Vacations membres commission	8'000.00
0120.3099.00	Frais de réception et délégation	1'000.00
	Fenêtres de l'Avent	500.00
	1er mai	500.00
0120.3130.00	Honoraires et prestations de tiers	3'200.00
	Commune de Riaz, frais gestion courante	1'200.00
	Commune de Riaz, frais gestion salle bourgeoise	2'000.00
0120.3170.00	Dédommagements et déplacements	450.00
	Divers	250.00
	Don société Jeunesse 1er mai	200.00
9610.3401.00	Intérêts passifs	34'300.00
	Frais et intérêts bancaires C/C	300.00
	Intérêts bancaires Aigle-Noir	34'000.00
9610.4401.00	Intérêts des capitaux	-500.00
	Intérêts divers	-500.00
9630.3120.01	Taxes eau et épuration	2'900.00
	Taxe annuelle, terrain à bâtir	2'900.00
9630.3130.00	Honoraires et prestations de tiers	2'000.00
	Divers et imprévus	2'000.00
9630.3134.00	Assurances diverses	600.00
	ECAB, Chemin de Neyruz 5A et 5B	600.00
9630.3144.00	Frais immeubles sous gérance	43'700.00
	Charges selon décompte gérance Gruyère 67	14'000.00
	Charges selon décompte gérance Gruyère 69	23'500.00
	Participation charges communs + salle bourgeoise	6'200.00
9630.3144.01	Frais immeubles	3'000.00
	Divers et imprévus Les Puey	3'000.00
9630.4470.00	Loyers immeubles	-290'000.00
	Location salle des combles, Rue de Gruyère 67	-13'000.00
	Location appartements	-120'000.00
	Location Raiffeisen + crèche + bancomat	-128'000.00
	Location places de parc	-29'000.00
9630.4470.01	Loyers terrains	-8'360.00
	Terrain Aigle-Noir	-593.00
	Les Puey - Pittet Marc-Antoine	-3'668.00
	Les Puey - Pittet Louis	-3'683.00
	Les Puey - De Poret Cyril	-416.00